

LES FINANCEMENTS EUROPÉENS POUR LE SPORT



OFFRE NATIONALE DE **FORMATION**

DU **CNFPT**
ET DU **MINISTÈRE**
CHARGÉ DES SPORTS



POURQUOI CETTE FORMATION ?

Le sport est une compétence d'appui de l'Union Européenne (UE) depuis le traité de Lisbonne de 2009. L'UE coopère avec les États membres autour de trois axes :

- intégrité du sport ;
- dimension économique du sport ;
- sport et société.

Mais l'Europe peut également soutenir et financer des projets attachés au sport au travers des :

- Fonds européens structurels et d'investissements (FESI) ;
 - Erasmus+ pour le sport depuis 2014.
-

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Aux agents de la Fonction publique territoriale :

- Au sein des régions qui sont autorités de gestion des fonds européens, au sein des départements et des communes.

Aux agents de l'État :

- les services déconcentrés : DRJSCS, DJSCS, DDCS et DDCSPP ;
 - les personnels des établissements du ministère chargé des Sports - CREPS, INSEP et écoles nationales ;
 - les cadres des fédérations.
-

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CETTE FORMATION ?

SUR LE CONTENU

- Permettre d'approfondir les connaissances en matière de politique sportive européenne ;
- Mieux appréhender les financements structurels FEDER/ FSE/ FEADER dans le domaine du sport et le programme Erasmus+ Sport ;
- Expliciter le fonctionnement des appels à projet et du montage de projet européen.

SUR LE PARTENARIAT ENTRE L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS

- Accroître mutuellement la connaissance des périmètres d'intervention dans les domaines du sport et des affaires internationales et européennes des agents de l'État et des collectivités ;
- Concrétiser un réseau d'animation territoriale et une culture commune dans les domaines du sport et de l'UE ;
- Travailler en partenariat et en synergie.

EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS PAR DES FONDS EUROPÉENS ET PAR ERASMUS+ SPORT

Fond européen de développement régional (FEDER)

DÉVELOPPER, PROMOUVOIR ET COMMERCIALISER UN PÔLE DE PLEINE NATURE DU MASSIF CENTRAL

Porteur de projet : **Parc naturel régional du Haut Languedoc**

Montant global : 408 393 €

Part FEDER : 163 357 €

Fond social européen (FSE)

ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES SALARIÉS DANS LES STRUCTURES PONGISTES (2011-2013)

Porteur du projet : **Fédération Française de Tennis de Table** / ligue Île-de-France.

Montant global : 495 327€

Part FSE : 194 176 €

Erasmus+ Sport

CRÉATION D'UN RÉFÉRENTIEL EUROPÉEN DE FORMATION DANS LE CYCLISME AFIN DE PRIVILÉGIER LA RECONNAISSANCE ET LA MOBILITÉ DES MONITEURS DE CYCLISME PROFESSIONNELS ET DES GUIDES VTT

Porteur du projet : **Syndicat national des moniteurs cyclistes français** – petit partenariat collaboratif (minimum 3 pays, montant maximum 60 000 €)

Part Erasmus+ : 55 723 €

QUAND ET OÙ SE TIENT CETTE FORMATION ?

LES 8 ET 9 JUIN 2017

**À L'INSTITUT NATIONAL DU SPORT, DE L'EXPERTISE
ET DE LA PERFORMANCE (INSEP)**

Bois de Vincennes, 11 avenue du Tremblay, 75012 Paris

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour les agents de l'État :

- Renoirh (code Renoirh : TC11PRFEUR DS A3) ou sur inscription papier

Contacts : à la DRH (elisabeth.milhet@sg.social.gouv.fr),
à la Direction des sports (isabelle.vannier@sports.gouv.fr),
(benjamin.coubard@sports.gouv.fr)

Pour les agents de la Territoriale :

- Via la procédure du CNFPT / Code session : **MVJS2**

VENEZ NOMBREUX !



 www.sports.gouv.fr

 facebook.com/sports.gouv.fr

 [@Sports_gouv](https://twitter.com/Sports_gouv)

 www.cnfpt.fr